

Si cet email ne s'affiche pas correctement, [cliquez ici](#).



Sospel,
La newsletter de mon village

Lundi 20 Juillet 2015 - Newsletter n°36

Dépôt des inscriptions à la cantine et aux activités périscolaires prolongé

Au vu du nombre d'inscrits pour la rentrée et des nombreux dossiers déposés en mairie depuis le 15 juillet, afin de ne pas pénaliser les retardataires de bonne foi, nous avons pris la décision de **reporter la date limite des inscriptions au 25 JUILLET 2015**.

ATTENTION : pour une question d'organisation des plannings des 19 encadrants, sauf cas exceptionnel d'arrivée pour déménagement, tous les enfants dont les dossiers parviendront à la mairie après cette date seront sur liste d'attente jusqu'au 2 novembre 2015. Faites passer le message !

[Dossier à télécharger sur le site de la Mairie](#)

Gestion des ressources en eau

Vous avez certainement remarqué l'arrêt ou la réduction du débit des fontaines du village. Cette mesure a été décidée suite à une forte chute exceptionnelle des niveaux de remplissage des bassins début juillet.

Elle a permis de constater que l'approvisionnement en eau n'est pas la cause de ce phénomène (les sources alimentent correctement nos réserves) ; mais que c'est une consommation accrue sur certains secteurs (stade, La Vasta...) qui a conduit à cette baisse.

Aujourd'hui, le travail de l'équipe du service de l'eau a permis de rééquilibrer les niveaux et le système est globalement stabilisé au bassin de Saint Roch, notamment grâce à l'utilisation de l'eau de la source du Merlanson.

Cependant, compte tenu des conditions météorologiques de cet été, nous vous informons que nous pourrions être amenés à prendre des mesures complémentaires, notamment si un arrêté Préfectoral est émis ou si le débit des sources chute. Et un risque de coupure d'eau sur Bérins est à prévoir dès cette nuit suite à des consommations excessives constatées au cours des 24 dernières heures.

Informations sur la qualité de l'eau à Sospel :

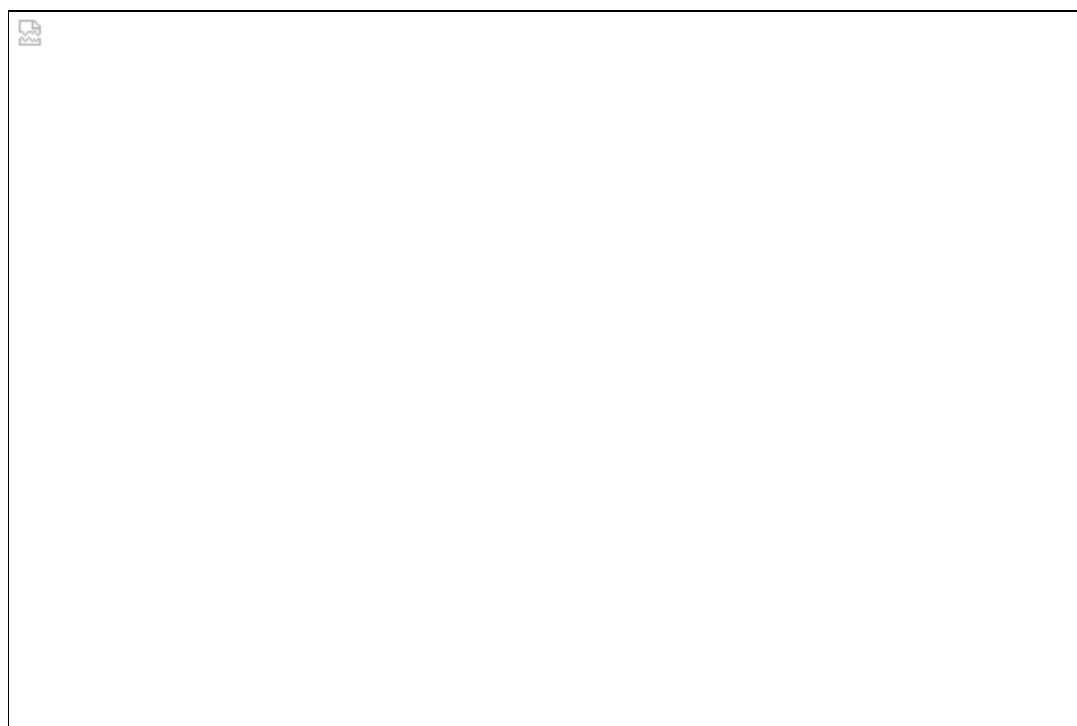
Une bonne gestion de notre réseau d'eau, sous le contrôle de l'ARS (Agence Régionale de Santé) fait partie de nos priorités et toutes les eaux distribuées sont parfaitement saines et agréables à boire.

Eau de la source de la Mule : Cette installation alimentant les quartiers de Bérins, du Vier et de la Nieya est équipée, depuis plusieurs années déjà, d'une désinfection au chlore afin de garantir en permanence une qualité bactériologique irréprochable.

Or, comme la conception de l'installation ne permettait pas d'obtenir une concentration stable de la teneur en chlore, certains usagers se plaignaient de très forts mauvais goûts. Pour y remédier, nous avons proposé des modifications qui ont été réalisées par les agents du Service de l'eau et définitivement validées, jeudi 16 juillet, après une visite sur le terrain des autorités sanitaires (Agence Régionale de Santé). Ces désordres disparus, l'eau de ces quartiers a retrouvé une bonne qualité gustative et conserve toutes sa qualité bactériologique

Dernière minute :

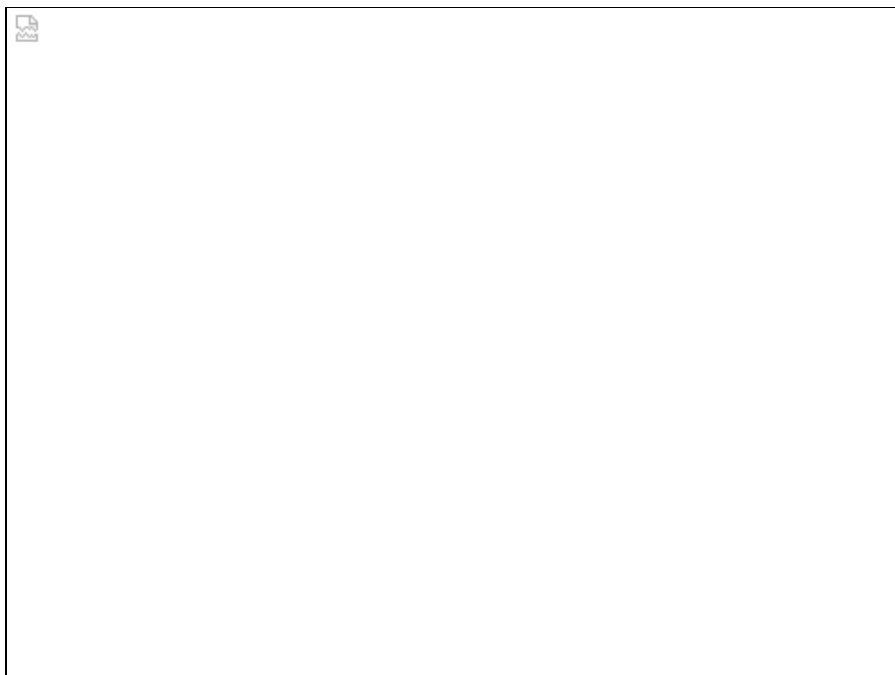
Bassin dit "du château" : Des bruits courent que l'eau de ce bassin serait impropre à la consommation. Bien évidemment ces rumeurs sont sans fondement : cette eau est renouvelée en permanence par un approvisionnement en provenance du Merlanson au rythme de 1.4m³/h, et l'eau partant du bassin est désinfectée par UV avant de rejoindre le réseau d'eau potable.



Bassin dit "du château"

Poubelles de la Vasta

Suite aux nombreuses remontées émanant du comité de quartier secteur E, des riverains, du personnel du groupe Pizzorno et des conseillers municipaux, des travaux concernant le lieu de stockage des poubelles de La Vasta (au pont de chemin de fer) ont été effectués. Deux employés ont œuvré pendant 3 jours de travail, sous une chaleur harassante, afin de rendre ce lieu plus propre. Et voilà le résultat !



Poubelles de la Vasta

Nous comptons sur le civisme des habitants pour conserver ce lieu propre.

Malheureusement, force est de constater qu'une semaine après les travaux, un dépôt sauvage constitué de fauteuils, de cartons et autres déchets venait polluer le site. Cet état de fait est irrespectueux du travail accompli, des riverains et du personnel collectant les ordures ménagères. Sachez qu'après quelques recherches, l'adresse des propriétaires potentiels a été retrouvée et, pour cette fois, un rappel à la loi est envoyé par courrier. D'autres mesures seront prises à l'avenir !

Rappel sur les risques encourus : un dépôt sauvage d'ordures sur la voie publique est passible d'une amende de 135 € (amende de 4^{ème} classe) et l'enlèvement des objets est aux frais du contrevenant.

Pour les dépôts d'encombrants, renseignements [sur le site de la Mairie](#)
Et un seul numéro 0820 089 129.

Une fois de plus, nous faisons appel au civisme !

Discours du 14 Juillet 2015 de Madame le Maire

Mesdames, Messieurs,
Mes chers amis,

Je suis très heureuse de vous retrouver aujourd'hui, pour célébrer ensemble la Fête Nationale.

Merci à toutes et tous d'avoir répondu à cette invitation ...

[Lire la suite](#)



[Consulter le site de la mairie de Sospel](#)

[Je souhaite me désabonner](#)